

Objet : Conseil de département DETS (visioconférence)

Date : 28 janvier 2022

Rédacteur(s) : Sonia Castrale-Bela

Présents : C.M. Alves, A. Bergeaud-Wetterwald, C. Bergerot, V. Bertile, C. Bordere, T. Dourges, L. Garrido, R. Hubert, M. Lamarche, B. Lavaud-Legendre, B. Maumont, Sylvain Niquège, J-M. Plazy, F. Rueda, G. Santoro, A. Schu.

Représentés : 4

Excusés : 4

Ordre du jour

1- Approbation du compte rendu du conseil du 06 janvier 2022

2 - AAP interne DETS, volets annuel et pluriannuel : auditions des porteurs et sélection des projets

3 - Questions diverses

Olivier Décima directeur du département préside la séance.
Début de la séance 9h07.

1- Approbation du compte rendu du conseil du 06 janvier 2022

2 abstentions

Pas d'opposition

Le compte rendu du conseil du 06 janvier 2022 est adopté en l'état.

**2 - AAP interne DETS, volets annuel et pluriannuel :
Auditions des porteurs et sélection des projets**

La séance débute par un point d'information sur les projets pluriannuels.

Le premier projet présenté est le projet voté lors du conseil du 15 janvier 2021, intitulé :

« Numérique et santé : la prise de décisions à partir de données médicales numérisées ».

Cécile Castaing et, Laurent Bloch porteurs de ce projet font le bilan de l'année écoulée. Ils détaillent les objectifs, et les perspectives pour 2022.

Le second projet présenté est le projet voté lors du conseil du 3 janvier 2020, intitulé : « Mobilités à des fins d'études et de recherche : Vers une reconfiguration des mobilités extra-communautaires ? » Projet porté par Catherine Gauthier et Marion Tissier.

Marion Tissier fait le bilan de cette deuxième année écoulée, et détaille les objectifs, et les perspectives pour 2022.

Cinq projets annuels ont été soumis aux AAP internes du département.

Les porteurs ou représentants bénéficient de 15 minutes chacun pour présenter leur projet et échanger avec les conseillers.

Les projets sont présentés selon l'ordre suivant :

Projet intitulé : « Justice sans audience – Étude d'impact sur les justiciables et les professionnels du droit ».

Porté par Aurélie Bergeaud-Wetterwald, et Anaïs Danet.

Unités porteuses IS CJ / CEJESCO (Université de Reims Champagne-Ardenne).

Aurélie Bergeaud-Wetterwald présente le projet.

Projet colloque intitulé « Eau(x) au sein de l'Union européenne ».

Porté par Lydia Lebon et Véronique Bertile.

Unités porteuses CRDEI / CERCCLE.

Lydia Lebon présente le projet. Elle nous indique que le budget a été revu à la baisse.

Projet intitulé : « Des choses communes aux biens communs : Regards croisés sur l'art. 714 du Code Civil ».

Projet porté et présenté par Guillaume Drouot et Alexandre Zabalza.

Unités porteuses IRDAP / IS CJ.

Projet intitulé « L'existence d'un droit administratif parlementaire », Journée d'études décentralisée de l'Association française de droit constitutionnel – Novembre 2022.

Porté par Jean-Philippe Ferreira, Sylvain Niquèze, Pauline Gervier, Anna Neyrat, et Anna-Maria Lecis Cocco Orty.

Unités porteuses IL D / CERCCLE / CED.

Pauline Gervier et Jean-Philippe Ferreira présentent le projet.

Projet colloque international IRM 2022 intitulé : « Nation, nationalismes et mondialisation » : adaptations, mutations et permanences. Perspectives nord-américaines et européennes.

Porté par Éric Dubesset, et Philippe Claret.

Unités porteuses IRM / CMRP.

Philippe Claret présente le projet.

Olivier Décima rappelle les règles de vote. Comme il en a été convenu lors des précédents conseils, compte tenu des participations croisées, tout le monde peut voter, car toutes les unités sont représentées. Le conseil ne s'y oppose pas.

La séance se poursuit sur les échanges et les votes.

Pour les projets pluriannuels, déjà votés les années précédentes, est indiquée, la règle qui est de justifier la demande. Le département est censé donner ce qui a été voté.

Les demandes sont justifiées, et il n'y a pas de difficultés identifiées.

Par voie de conséquence, le financement de 7500 € du projet « Mobilités à des fins d'études et de recherche : Vers une reconfiguration des mobilités extra-communautaires ? » est accordé.

Le financement de 3811 € du projet « Numérique et santé : la prise de décisions à partir de données médicales numérisées » est accordé.

Pour les AAP annuels, la demande totale au département est de 24 518 €, alors que le budget est de 20 000 €.

Pour l'ensemble de ces projets, une discussion s'est engagée concernant les frais de restauration.

Il est souligné, que la dimension de convivialité a son importance. Il serait utile de flécher certains postes comme la restauration, et d'intégrer ces références à l'annexe budgétaire serait une aide à la construction des budgets.

Olivier Décima propose au conseil que la grille de l'annexe budgétaire soit modifiée en introduisant un coût moyen de 35 € maximum pour chaque repas budgété pour les AAP du département.

Pas d'abstention

3 oppositions

La proposition de la modification de la grille de l'annexe budgétaire est adoptée.

Est abordée la question du budget. Il est rappelé que les 4500€ budgétés pour les AAP jeunes chercheurs ne seront pas épuisés cette année, et que le budget des 20 000 € pour les AAP internes peut être dépassé.

Peuvent être récupérés 2500€ sur le budget des AAP jeunes chercheurs, et 500€ sur le budget de la médiation scientifique.

Concernant les 1500€ encore manquant plusieurs solutions sont évoquées, et discutées avec les membres du conseil.

Le conseil ne souhaite pas qu'un projet soit exclu, car ils sont tous de qualités.

Olivier Décima propose d'amputer chaque demande de 300 €.

En accord avec les conseillers, décision est prise de soustraire à tous les projets annuels la somme de 300€.

Projet intitulé « Justice sans audience – Étude d’impact sur les justiciables et les professionnels du droit ».

Porté par Aurélie Bergeaud-Wetterwald, et Anaïs Danet. La demande au département est de 2000 €.

Le département souhaite accorder une subvention de 1700 €.

Pas d’abstention.

Pas d’opposition.

La proposition d’accorder à ce projet une subvention de 1700 € est adoptée.

Projet Colloque « Eau(x) au sein de l’Union européenne ».

Porté par Lydia Lebon, et Véronique Bertile. La demande au département est de 2500 €.

Le département souhaite accorder une subvention de 2300 €.

Pas d’abstention.

Pas d’opposition.

La proposition d’accorder à ce projet une subvention de 2300 € est adoptée.

Projet intitulé « Des choses communes aux biens communs : Regard croisés sur l’art. 714 du Code Civil ».

Porté par Guillaume Drouot et Alexandre Zabalza. La demande au département est de 3000 €.

Le département souhaite accorder une subvention de 2700 €.

Pas d’abstention.

Pas d’opposition.

La proposition d’accorder à ce projet une subvention de 2700 € est adoptée.

Projet intitulé « L’existence d’un droit administratif parlementaire » Journée d’études décentralisée de l’Association française de droit constitutionnel – Novembre 2022.

Porté par Jean-Philippe Ferreira, Sylvain Niquège, Pauline Gervier, Anna Neyrat, et Anna-Maria Lecis Cocco Orty. La demande au département est de 2000 €.

Le département souhaite accorder une subvention de 1700 €.

Pas d’abstention.

Pas d’opposition.

La proposition d’accorder à ce projet une subvention de 1700 € est adoptée.

Projet colloque international IRM 2022 intitulé : « Nation, nationalismes et mondialisation » : adaptations, mutations et permanences. Perspectives nord-américaines et européennes.

Porté par Éric Dubesset, et Philippe Claret. La demande au département est de 3 707 €.

Le département souhaite accorder une subvention de 3407 €.

Pas d’abstention.

Pas d’opposition.

La proposition d’accorder à ce projet une subvention de 3407 € est adoptée.

3- Questions diverses

Pas de questions diverses

Prochaine réunion : 17 février 2022